

GROUPEMENT D'ENTREPRISES LOCALES

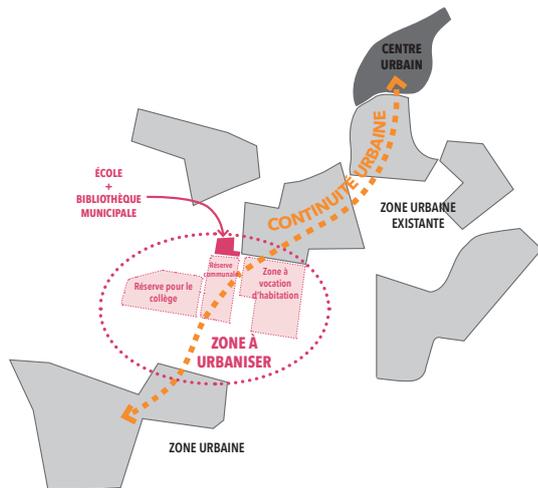


Icare
DÉVELOPPEMENT

NOTICE D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

DOSSIER D'OFFRE – 07/05/19

**MAIRIE DE MERCUROL VEAUNES
MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE
POUR LA CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE
COMMUNAL ET D'UNE BIBLIOTHÈQUE**



Situation



CONTINUITÉ URBAINE

Le regroupement de deux écoles Mercuriol + Veunes offre l'opportunité de créer **un nouvel outil fonctionnel, agréable et sûr** à la jeunesse.

Situé en périphérie du centre-bourg, la future école se trouve dans une zone à urbaniser. En tant que concepteurs, il nous tient à cœur de proposer une forme architecturale propice à une urbanisation maîtrisée, dense, intense, cohérent avec son contexte actuel et projeté. Notre proposition se base donc sur :

- ▶ **une logique urbaine** : celle-ci est clairement énoncée dans le programme avec la création d'une voirie reliant le chemin des Gras au parking Eden et un mail piéton vers le futur collège.
- ▶ **la prise en compte du développement futur du quartier** dans la gestion des voiries, du mail piéton en liaison avec le futur collège. éviter les gênes avec les habitations voisines, ...

L'implantation que nous proposons en front bâti nous est apparue comme la plus évidente pour amorcer la composition urbaine du quartier Sud en devenir. En créant ce front bâti, notre volonté est d'**amorcer la continuité urbaine** du quartier.

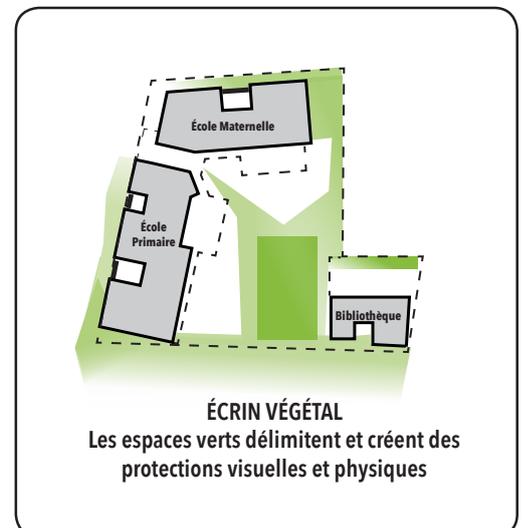
La disposition en limite permet en effet de dissocier visuellement les espaces publics et privés : en « accompagnant » la mail piéton, le bâti donne corps aux cheminement et assure ainsi sa fonction de liaison entre les différents espaces, notamment vers le futur collège.

ÉCRIN VÉGÉTAL

Essentiel et complémentaire, **l'aspect paysager constitue un levier majeur du projet** puisqu'il permet de répondre à un enjeu majeur : **la gestion de l'eau**. En effet, à la lecture du programme et lors de nos investigations sur place, nous avons mesuré la nécessité d'assurer une bonne gestion de l'écoulement des eaux pluviales. Pour ce faire, trois axes paysagers majeurs orientent le projet :

- ▶ Afin d'éviter tout désagrément, nous proposons, en premier lieu, de **bâtir l'école et la bibliothèque en sur-élévation**, soit 30 cm au-dessus du point le plus haut du terrain. Ainsi, le bâtiment s'élève jusqu'à 1 mètre du sol en partie Sud.
- ▶ En complément de cette sur-élévation, nous proposons de traiter les espaces des cours par des **nouveaux paysagers** ayant pour double-fonction **l'évacuation des eaux pluviales en partie Sud** et un **jeu de pleins et de vides** qui délimitent les différentes zones de la cour (espace maternelles, espace primaires, plateau sportif).
- ▶ On retrouve donc ce système de **nouveaux le long de la façade Ouest**, le long du mail piéton, créant une **distance physique et visuelle** propice au bon fonctionnement de l'école.

Sur ce terrain presque plat où tout est à imaginer, tout est à créer, le traitement paysager que nous proposons vise à offrir **une amorce propice à un développement cohérent** de la zone urbaine à venir, mais aussi et surtout à créer **un cocon protecteur pour les futurs usagers**.



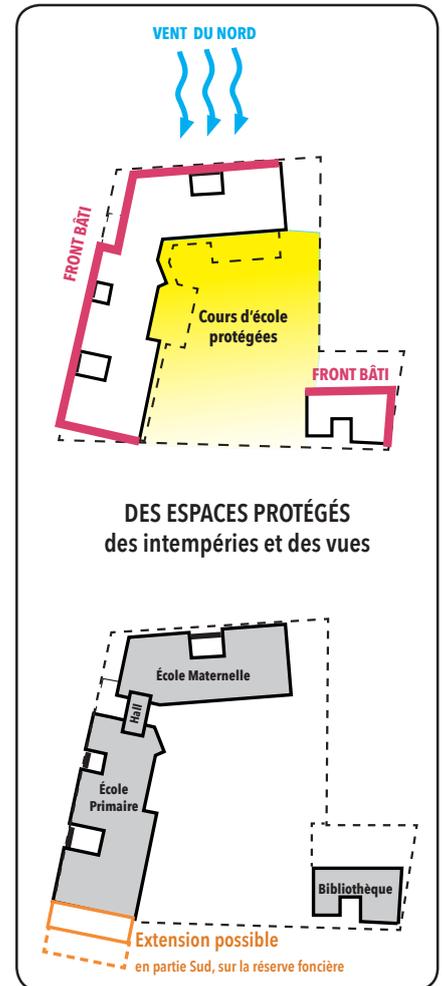
ÉCRIN VÉGÉTAL
Les espaces verts délimitent et créent des protections visuelles et physiques

CRÉATION D'UN FRONT BÂTI ET IDENTITÉ VISUELLE

L'implantation en L en limites Nord et Ouest offre notamment :

un parvis facilement identifiable et protégé du vent du Nord : situé à la jonction entre le parking Eden, la nouvelle voirie et le futur mail piéton, le parvis est pensé comme un véritable espace public. Lieu d'attente et de rencontre pour les parents, les élèves, mais aussi le personnel encadrant, cet espace constitue un véritable levier pour une bonne intégration de l'école dans son environnement. **De plus, depuis le parvis et l'espace d'attente, nous pourrions contempler la tour de Mercuriol !**

Une cour d'école protégée : La disposition du bâti permet de limiter au maximum les visibilités depuis la voirie et créent ainsi comme **le cocon protégé des vues et des intempéries** tout en étant largement ouvert sur le Sud et donc ensoleillé.



UN BÂTIMENT DE PLAIN-PIED AU SERVICE DE LA QUALITÉ D'USAGE

Notre analyse du site et à la lecture du programme, il nous a semblé tout naturel de proposer l'ensemble **des locaux de plain pied**. En effet, dès les premières esquisses, nous avons pu voir que la parcelle était suffisamment généreuse pour le permettre. Les avantages d'une école de plain pied sont nombreux :

- **l'absence d'organes techniques** type ascenseur ou monte-charge qui pourrait avoir une incidence sur le coût de maintenance ;
- **la qualité d'usage** pour l'ensemble des utilisateurs : avec une mutualisation de nombreux locaux comme la salle des profs, la reprographie, ou encore la salle d'activité, l'aménagement des locaux de plain pied rendra les **déplacements beaucoup plus faciles et fluides** ;
- **L'apport de lumière naturelle** : le contexte très rural dans lequel s'inscrit la parcelle nous a amené à chercher **une forme qui « fait corps » sans être trop imposant vis-à-vis du voisinage existant et à venir**. Aussi, il nous a semblé plus intéressant de proposer une forme architecturale propice à la qualité des espaces intérieurs par l'apport de lumière naturelle avec la création de **patios intérieur** ou encore des **fenêtres zénithales**. Ainsi, l'ensemble des classes et des espaces communs bénéficie d'une double-orientation avec de larges baies vitrées qui offrent **un éclairage naturel optimal pour l'ensemble des espaces dédiés aux enfants**.

Seuls les locaux techniques se retrouvent en étage, au-dessus du hall. Leur position centrale permet de distribuer les fluides de manière efficace tout en renforçant l'identification de l'entrée en **donnant de la hauteur au bâtiment en zone centrale**.

MATÉRIALITÉ

Soubassements, murs de protection des patios et murs trombes (bibliothèque) en béton coloré et pisé



Habillage des façades en panneaux type trespas et enduits de terre crue



Préaux en structure métallique. Habillages des sous-faces en lames de bois à claire-voie : traitement acoustique et lumière naturelle

